



Maternités féministes
Collectif de la Grève Féministe
Vaud

maternites.feministes.vd@protonmail.com



Groupe de travail care
Collectif de la Grève Féministe
Genève

greveducare@gmail.com



Cftm
Commission fédérale ta mère
Berne

mail@ekdm.ch

(Coordonnées)

Chancellerie fédérale
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Lieu, Date

Monsieur le président de la Confédération,
Mesdames les Conseillères fédérales,
Messieurs les Conseillers fédéraux,

Nous, mères et allié.e.x.s vivant en Suisse, avons pris connaissance de la stratégie *Égalité 2030* et voulons croire que le Conseil fédéral prévoit d'améliorer l'égalité entre les femmes* et les hommes dans notre pays, étant donné qu'elle n'est toujours pas accomplie 40 ans après son inscription dans la Constitution. Cependant, nous constatons que cette stratégie se borne à formuler des intentions, sans prévoir de mesures concrètes de mise en œuvre. De plus, le travail du *care* (travail domestique, éducatif et de soin), rémunéré et non-rémunéré, très majoritairement effectué par des mères et des femmes*, n'est que peu pris en considération, alors qu'il est le pilier du fonctionnement de notre société.

En tant que dirigeant.e.x.s politiques, il est de votre devoir de mettre en place des mesures, des actions et des solutions concrètes. **Déçu.e.x.s de votre stratégie *Égalité 2030* qui s'avère donc faible, nous publions ces revendications pour vous engager au-delà des simples mots vers une société véritablement égalitaire et juste, et ceci grâce à des outils tangibles et efficaces.**

Des structures d'accueil des enfants nombreuses et abordables

De nombreuses études ont déjà largement démontré les bienfaits sociaux d'une politique d'accueil des enfants publique et de qualité. Les diverses structures d'accueil pré et parascolaire nombreuses et abordables sont des piliers indispensables pour l'égalité des chances des enfants et pour une réelle égalité hommes-femmes* : dans l'accès des mères à la vie professionnelle et leur maintien dans celle-ci, dans leur accès à la formation, dans leur engagement dans la vie politique et associative, en somme dans la vie publique toute entière. Dans ce domaine, l'offre varie énormément de canton en canton. L'avis de droit de Pascal Mahon et Bathsheba Huruy montre clairement que la Constitution habilite la Confédération à se charger de ce domaine et, que ce faisant, elle participerait à l'élimination

* toute personne qui n'est pas un homme cisgenre (soit un homme qui se reconnaît dans le genre qui lui a été assigné à la naissance).

des inégalités entre les mères et les pères, spécifiquement sur le marché du travail rémunéré. Cela permettrait aussi d'éviter le recours aux services des femmes* précarisées. Nous réclamons pour cela également de bonnes conditions de travail et des salaires décents dans les structures d'accueil des enfants. Nous exigeons donc que la Confédération assume ses responsabilités et exécute cette tâche qui lui incombe.

Un temps parental suffisant et la protection de la maternité

L'obtention du congé paternité a permis de relancer le débat autour d'un temps parental (nous nous refusons à l'appeler *congé*, car il est dévolu à l'enfant) et nous nous en réjouissons. En revanche, nous déplorons que les propositions actuelles en faveur du temps parental ne prennent en considération ni les situations des mères et des femmes*, ni les spécificités de leurs vécus et besoins, ni les actuelles représentations et pratiques sociales autour de la maternité. Nous exigeons qu'un temps parental de longue durée soit accordé à toutes les personnes accueillant un enfant, indépendamment de la forme que prend la famille, afin qu'elles puissent s'investir dans cette prime enfance, et ceci de manière protégée et accompagnée. De plus, pour conserver une égalité des chances entre tous les membres de la société, la pénalisation des mères dans leurs carrières professionnelles doit cesser. Nous demandons une protection contre le licenciement pour les mères, le droit de réduire le taux d'emploi et le droit d'annuler la réduction du taux d'emploi après la naissance d'un enfant. Ces mesures réduiraient également de fait les inégalités entre partenaires.

La valorisation de la maternité ainsi qu'un temps de travail rémunéré réduit pour tou.te.x.s

Il est urgent de reconnaître la valeur sociale et économique du travail reproductif (c'est-à-dire toutes les activités essentielles à la reproduction de notre vie, autrement dit le *care*) effectué par les mères et les femmes*, la plupart du temps gratuitement. Il s'agit d'apporter des propositions concrètes et réalistes pour que la responsabilité de ce travail soit partagée équitablement entre les différents partenaires mais aussi plus largement, à l'échelle sociale. Les mères ne doivent plus porter seules la responsabilité des citoyen.ne.x.s de demain ! Il est aussi nécessaire de réduire le temps de travail rémunéré, pour que chacun.x.e ait le temps d'assumer et de partager les responsabilités familiales et sociales.

Un système de retraites équitable

Les problèmes abordés dans les trois points précédents trouvent leur conclusion dans des rentes largement insuffisantes pour les mères. C'est un fait cynique, puisqu'elles fournissent un énorme effort d'investissement pour le futur de la société. Nous nous rallions à toutes les organisations féministes et syndicales du pays qui depuis des mois se mobilisent pour s'opposer au projet AVS 21. Le système des retraites en Suisse n'est plus du tout adapté à la société actuelle.

Deux ans déjà !

En 2019 a été publié un manifeste de la Grève féministe et des femmes* qui présentait un état des lieux des inégalités, du sexisme et des violences à l'encontre des femmes* persistantes dans notre pays et détaillait un ensemble de propositions visant à les éliminer. Par ailleurs, nous sommes si nombreuses et expertes qu'il y a forcément parmi nous des personnes disponibles pour soutenir la mise en place des mesures concrètes que nous exigeons.

Monsieur le président de la Confédération, Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux, il est maintenant essentiel de dépasser les discours et les belles formules. **Il est nécessaire d'agir de manière concrète, afin d'améliorer substantiellement la législation et les pratiques dans notre pays, pour que celui-ci soutienne enfin les mères, qui effectuent quotidiennement un travail essentiel pour notre société.**

Signature